L'ENSEIGNEMENT

DE

L'HISTOIRE NATURELLE

DES MÉDICAMENTS

AU JARDIN DES APOTHICAIRES

ET A

L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS

PAR

M. G. PLANCHON

(Extrait du JOURNAL DE PHARMACIE ET DE CHIMIE, 1896.)

PARIS

IMPRIMERIE ERNEST FLAMMARION

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON.

—

1896

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'HISTOIRE NATURELLE DES MÉDICAMENTS

AU JARDIN DES APOTHICAIRES

ET A L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS

Messieurs,

En exposant devant vous la formation et le développement du Jardin des Apothicaires, j'ai fait tout naturellement l'histoire de l'enseignement de la botanique dans les diverses périodes de cet établissement, qui est devenu l'École supérieure de pharmacie. Pour ne point compliquer un récit déjà fort chargé de détails, j'ai volontairement laissé de côté tout ce qui ne se rattachait pas étroitement au sujet principal, et en particulier les enseignements parallèles à celui de la botanique : histoire naturelle des médicaments, chimie, pharmacie, qui forment, on peut le dire, le véritable trépied des sciences pharmaceutiques. Je voudrais aujourd'hui revenir sur ces enseignements et tâcher d'en reconstruire l'histoire au moyen des mêmes documents qui m'ont fourni les éléments de mon premier travail.

Je commencerai par l'histoire naturelle des médicaments très intimement liée à la botanique et je tâcherai d'indiquer comment les diverses parties de cet enseignement, assez mal déterminées tout d'abord, ont pris corps peu à peu, se sont dégagées, et ont abouti dans notre École aux trois chaires distinctes qui portent actuellement les noms de minéralogie et hydrologie, de zoologie et d'histoire naturelle des drogues simples; comment enfin leur ensemble est complété par un enseignement appelé à prendre tous les jours une plus grande place dans nos programmes : l'étude des êtres inférieurs connus sous le nom de Cryptogames.

I

Aux temps de la Corporation. — Enseignement dans les officines. — Démonstrations publiques des drogues pour les compositions foraines. — Leçons publiques d'apothicaires célèbres. — Cabinet d'histoire naturelle ou de matière médicale. — Dons volontaires pour son aménagement. — Suppression des repas et des boîtes de dragées des chefs-d'œuvre.

Aux temps de la Corporation, l'enseignement officiel ne devait point exister. Nous avons vu (1) comment la Faculté de médecine s'opposait, au nom de ses privilèges, à toute velléité de ce genre, comment la question soulevée en 1768 pour les cours de botanique et l'étude des simples, fut résolue contre les apothicaires, qui durent attendre l'établissement du Collège pour exercer légalement les fonctions d'enseignement.

Évidemment les élèves apprenaient dans les pharmacies à connaître les caractères et l'histoire des drogues qu'ils devaient employer. Les maîtres apothicaires s'occupaient alors très sérieusement des jeunes gens qu'on leur confiait : ils intervenaient très activement dans leur instruction et pouvaient, sans sortir de l'officine, leur en fournir les éléments essentiels. Mais à part ces études quotidiennes, qui étaient le fond même de leur enseignement, les jeunes gens trouvaient de temps à autre l'occasion d'entendre des hommes plus spécialement autorisés. La confection publique des médicaments complexes, des électuaires, tels que la thériaque, l'orviétan, la confection d'hyacinthe, comportait à la fois une exposition publique des drogues simples entrant dans ces médicaments compliqués, et une démonstration de leurs caractères. Ce n'était pas seulement devant les magistrats et les docteurs que l'exposition était faite et de nombreuses explications données, mais aussi devant les étudiants et tous les amateurs. Moyse Charas qui, l'un des premiers à Paris, mit en honneur ces préparations publiques, offre de se tenir

(1) Jardin des Apothicaires (*Journ. de Pharm. et de Chim.*, [5], XXVIII et XXIX, 1893-1894).

trois heures par jour à la disposition de tous ceux qui peuvent s'y intéresser, pendant les quinze jours que dure l'exposition des substances simples (1).

Charas trouva de nombreux imitateurs. Ce ne furent pas seulement des apothicaires isolés qui suivirent son exemple : ce furent des sociétés organisées pour la préparation de ces compositions foraines; ce fut le Collège de pharmacie lui-même qui devint un des participants de cette cérémonie; ce fut, à l'époque de la Société libre, sous la Révolution, le président même de cette société qui, à plusieurs reprises, procéda à cette démonstration publique.

Les élèves trouvaient aussi des moyens d'instruction dans des leçons ouvertes avec l'assentiment du lieutenant général de police. Rien n'empêchait les apothicaires de faire des cours particuliers, et ils en usaient librement. Certains y avaient même acquis une grande réputation : Lemery, les Geoffroy, Rouelle, qui, à côté de ses leçons si remarquables de chimie, démontrait non seulement les plantes, mais aussi les substances animales et minérales; Valmont de Bomare, qui annonçait et faisait un cours sur toutes les parties de l'histoire naturelle. Il est d'ailleurs très probable que la surveillance et les rigueurs de la Faculté étaient intermittentes, et qu'elle n'était pas toujours aussi ombrageuse qu'en 1768 pour les leçons publiques, annoncées sous le couvert de la Corporation.

En tous cas, si la Compagnie des apothicaires crut à cette époque devoir céder aux exigences des docteurs régents, elle prépara du moins le terrain pour une revanche prochaine. De même que le Jardin offrait aux futurs démonstrateurs de botanique des matériaux tout préparés, une collection d'histoire naturelle se faisait peu à peu pour l'enseignement des élèves, prête à fournir aux

---

(1) *Juxta propriam et nuper in lucem editam methodum, veris artis legibus præparata, publice exponet, et per dies quindecim, a secunda ad quintam de meridie, non tantum Pharmaciæ studiosis, sed et curiosis omnibus re et verbo satisfacere conabitur.* (Portion de l'affiche posée par Charas pour annoncer la préparation de la Thériaque. Voy. *Journ. de Pharm. et de Chim.*, [5], XXV, p. 444, note 2, 1892.)

professeurs de demain les matériaux de leurs leçons. Ç'a été l'un des rôles de la Corporation jusqu'à la fondation du Collège. C'est le travail que nous montrent les documents de nos archives et que nous allons y suivre pas à pas.

En 1763, la Compagnie avait proposé de mettre à exécution le projet, conçu depuis plusieurs années, de faire préparer en grand, avec tout le soin possible, certains produits complexes tels que la thériaque. On avait décidé, pour donner suite au projet, d'établir une machine propre à broyer et pulvériser les matières premières de ces préparations, et, pour abriter la machine, on devait établir une construction s'étendant en aile, à droite de la grande cour, de l'extrémité de la maison au mur extérieur.

On s'était mis immédiatement à l'œuvre : l'entrepreneur Deruelle avait construit le corps de bâtiment, en y laissant la place nécessaire pour établir une machine à roue (1). Mais par suite de réflexions nouvelles, le logis changea de destination, et nous trouvons dans les comptes de 1764 le prix des ouvrages faits dans le bâtiment neuf pour le transformer en cabinet d'histoire naturelle (2). Un logement pour le concierge au rez-de-chaussée, une installation pour les collections au premier étage sont terminées à la fin de cette année 1764. La dépense totale de la construction montait à près de 6.000 livres, somme que nous estimerions de nos jours peu élevée, mais assez considérable pour l'époque, et qui dépassait en tout cas les ressources disponibles de la communauté.

Il est toujours très intéressant de chercher comment la

---

(1) Comptes de 1763 pour le bâtiment en aile du corps de logis dans la cour, chez MM. les Apothicaires. (*Archives de l'École.*)

Mémoire Deruelle. — Il en résulte que pour la *machine* ayant une roue, on fouille le sol de 15 pieds et quart de long sur 13 pieds de large et 4 pieds et demi de profondeur, et on laisse dans le mur pour le passage de la roue un espace de 4 pieds de largeur sur 10 pieds de hauteur.

(2) *Mémoire Brullé, charpentier,* des ouvrages de charpente faits en changement dans le bâtiment neuf destiné actuellement pour faire un cabinet d'histoire naturelle. (*Comptes des Archives de l'École.*)

Corporation se tirait d'affaire en pareille circonstance. On y trouve généralement l'occasion de constater des détails curieux sur les usages de l'époque et des procédés qui font honneur à la fois à l'ingéniosité et au désintéressement des membres de la communauté.

La moitié de la dépense ($2.303^{\#}10^{s}9^{d}$) fut payée par la bourse commune aux épiciers et aux apothicaires (1); l'autre, des deniers de la compagnie. Les épiciers s'exécutèrent de bonne grâce, obéissant d'ailleurs aux termes de la transaction de 1640. L'agencement intérieur (mémoires du menuisier, serrurier, peintre, etc.) fut réglé par des dons volontaires. Nous trouvons, en effet, une note de 1765 relatant un certain nombre de ces dons et leur affectation spéciale (2).

---

(1) Fait recette le comptable de la somme de deux mille trois cens trois livres dix sols neuf deniers qu'il a reçu de M. Vachier, marchand épicier, garde en charge et receveur comptable de la Bourse commune des deux compagnies unies pour leur part et portions dans la dépense du nouveau bâtiment construit dans la cour du Jardin de MM. les Apothicaires, rue de l'Arbalète, faubourg Saint-Marcel, suivant l'ordre de M. de Sartine, Lieutenant général de police, cy $2303^{\#}\ 10^{s}\ 9^{d}$. (Compte de 1764 rendu par J.-F. Mayol, vol. n° 78 des *Archives*.)

(2) État des sommes receuz pour le Cabinet, sçavoir de Messieurs :

Mayol.	24#
Bert.	24
Lapierre.	48
Pia, le père.	120
Pia, l'oncle.	96
Barbe	175
Pillet	24
Richard.	24
Couzier.	24
Demoret.	24
Pia, le fils.	48
Masson	24
Guiart.	24
Cotel	24
Marin.	96
	799#

C'est M. Barbe qui s'est chargé de toutes ces sommes et a payé pour le Cabinet :

Au menuisier, suivant sa quittance	425#
Au serrurier, suivant sa quittance.	374
	799#

(Livre des Autographes, de 1625 à l'an X, vol. n° 10 des *Archives*.)

Jusqu'içi, rien que nous n'ayons vu à plusieurs reprises; mais la délibération du 7 juillet 1764 sort beaucoup plus de l'ordinaire, et mérite d'être connue. Nous en donnons quelques fragments :

« Du samedy, sept juillet mille sept cent soixante-quatre (1), en assemblée de messieurs les anciens gardes convoqués par billets en la manière accoutumée, messieurs les gardes ont fait part à la compagnie du désir dont ils étaient animez de travailler efficacement au bien et à l'illustration de la pharmacie, et de mettre en usage pour cet effet toutes les ressources dont ils étaient les maîtres de disposer.

« Ils ont représenté qu'un des moyens pour y parvenir plus sûrement serait la suppression de certains abus, qu'on pourrait mettre à profit et appliquer à l'avantage de la profession.

« Que les repas qu'il était d'usage que les aspirants donnassent pendant le cours de leurs chef-d'œuvre et qui, tout récemment, ont été convertis par délibération en un présent volontaire que ces mêmes aspirants ont fait et feront à la compagnie, pourrait servir d'exemple pour abroger quelques autres abus et en tirer également partie en faveur du bien public qu'elle a en vue; que celui dont ils vont parler leur a paru mériter par la même raison de ne pas être négligé. »

Ils exposent alors que lorsqu'il se présente quelque réception d'apothicaire pour la province, les gardes seuls en sont instruits et que seuls avec les médecins, ils retirent de ces sortes de réceptions tout le bénéfice. Or, ils estiment qu'il est juste et préférable pour plusieurs raisons que l'assemblée tout entière y soit intéressée.

« A quoy ils ont ajouté que plusieurs de nos confrères bien intentionnés, ayant déjà contribué de leurs Bourses à différents établissements projettez de cours publiques, d'officine, de Cabinet d'Histoire naturelle, et autres objets

(1) Livres des Délibérations de 1736 à 1776, vol. 37 *bis* des *Archives*, p. 37 verso.

qui ne tendent qu'à l'illustration de la Compagnie, ils ne croyaient pas devoir leur céder en generosité, et qu'ils offraient d'appliquer en faveur de ses établissements une partie des emoluments, quoique très légitimes, qu'ils retiraient de la delivrance de la lettre de maîtrise pour la province.

« Qu'ils se proposaient de prendre pour modele la conduite que l'on tient à l'occasion des réceptions pour Paris même et qu'ils étaient persuadés qu'il ny aurait point à l'avenir de garde qui ne se prêtât volontiers à un pareil arrangement lorsqu'il aurait été arreté par la Compagnie, et qui ne regarda comme un acte de justice le partage qu'il ferait avec son corps du droit qu'il tient de lui seul de recevoir un maître pour la province.

« Que pour ces raisons et dans l'Esperance où ils sont que cette deliberation aura tout l'effet qu'ils en attendent dans la suitte ils ont dejà mis de coté une somme de cent livres qui provient de la remise qu'ils font d'une partie de leurs honoraires dans la dernière reception qu'ils ont faitte d'un maître pour la province, et que cette somme de cent livres pourra à l'avenir être independante de celle de vingt quatre livres pour la valleur des douze livres de Dragées qu'on avait coutume de donner et qu'ils ont encore distribuées cette dernière fois mais en annonçant aux médecins qu'elles n'auront plus lieu à l'avenir » — et pour expliquer cette suppression peu agréable aux docteurs de la Faculté — « ils fondaient ces Retranchements sur ce qu'ils s'etaient appercus que les medecins paraissaient vouloir se faire un titre d'une chose qui dans le vray n'estant qu'une politesse volontaire, ne devait parestre exigée par Eux comme une dette ou un droit qui leur serait attribué.

« La matière mise en deliberation la Compagnie a Remercié M^rs les gardes de leur zele infatigable pour l'illustration de la Pharmacie et de leur parfait désintéressement qui sont dignes des plus grands éloges — et décide qu'à l'avenir messieurs les gardes et leurs successeurs feraient pareille remise de la ditte somme de cent livres

sur chaque réception de maître pour la province ainsy que de celle de vingt quatre livres pour tenir lieu des dittes douze Boettes de dragées qui seront supprimé pour toujours. »

C'est ainsi que les apothicaires se procurèrent quelques fonds pour solder les dépenses du Cabinet d'histoire naturelle.

Mais il ne suffisait pas de le construire et de le meubler, il fallait encore y réunir les collections nécessaires à l'étude. Une délibération du 7 janvier 1766 (1) montre qu'on n'avait pas été très vite à cet égard. « Le projet, y est-il dit, formé depuis quelques années d'Etablir un cabinet de matière medicale et une bibliothèque dans leur maison rue de larbaletre avait jusquicy souffert quelque retardement par le dèfaut de fond suffisant pour parvenir à son entière Exécution », et aprés avoir rappelé comment ont été payés les frais de construction et d'aménagement, ils ajoutent qu'il « sagit maintenant de consommer un projet aussi utile aux eleves et aux amateurs qu'honorable au corps en garnissant les armoires des médicaments tirez des trois regnes ce qui doit faire le principal objet sans négliger absolument ce qui est purement d'histoire naturelle Lorsque les occasions favorables s'En présenteront.....

« Qu'ils ont actuellement entre les mains une somme de près de deux mille Livres à employer, provenant tant des mille livres qui ont été donné par moitiés par Messieurs Follope et Lauron nos confrères en faveur de leur réception que des autres sommes données par les différents maîtres recus dans lè courant de l'année passée qu'ils sont prestz de remettre cette somme entre les mains de M. Bert garde en charge et de M. Pia le fils ancien garde qui jusqu'à présent on bien voulus donner leurs soins a la formation de cet Etablissement avec un zele et une application et un desinteressement qu'on ne peut assez louer.

(1) *Même livre*, p. 48.

« Mais que ces deux Messieurs désireraient avoir pour adjoints deux autres confrères nommés avec eux par la Compagnie, tant pour les soulager dans ce travail qui exige de grands détails qu'afin que la Compagnie puisse être instruite de l'emploi, qui sera fait de ces deniers par quatre de ses maîtres qu'elle aurait choisis, qui auraient toute sa confiance et qui lui en rendraient le compte le plus exact lorsqu'elle l'exigerait » (1).

La Compagnie remercie MM. Bert et Pia, les prie de continuer leur œuvre avec le même zèle et leur adjoint MM. Vasson et Tassart, « pour conjointement avec eux faire aux conditions les plus avantageuses les achats de drogues simples pour le Cabinet et des livres pour la bibliothèque »... La Compagnie se réserve de prendre ultérieurement « les mesures et les arrangements qui lui

(1) La note suivante donnera, d'après les comptes de la Communauté de l'année 1764, l'idée des recettes faites par les comptables :

Au troisième chapitre de recette à *cause du don gratuit reçu de MM^s les Aspirants en pharmacie, lors de leur réception pour la décoration du Jardin à raison de cent livres* (Chapitre renouvelé annuellement depuis 1696).

S'ajoute à partir de cette année :

Un quatrième chapitre de recette : *à cause de la suppression du repas pendant le temps du chef-d'œuvre.*

Fait recette le comptable de la somme de cinq cens cinquante livres qu'il a receu des marchands apothicaires qui ont été admis à la confection de leur chef-d'œuvre pendant lequel temps *ils étaient dans lobligation de donner à dîner à Mrs de la Faculté de médecine et à M^rs les Gardes en charge,* laquelle dépense a été évalluée à cent livres pour chaque fils de marchand et à cent cinquante livres pour chaque breveté . . . . 550^l

Fait observer le comptable quil a receü de Mrs Lemaire, Marin et Solomé, de chacun vingt-quatre livres pour *tenir lieu des Dragées qui se donnaient à Mrs de la Faculté de médecine et à M^rs les Gardes en charge* montant à soixante-douze livres, laquelle somme il a remis à Mr Pia le fils pour auoir des livres à la Bibliothèque du Jardin (et aussi pour le Cabinet). A legard de Mr Valmont de Bomare et il ne fait point recette des vingt-qnatre livres qu'il aurait dû donner ayant remis des livres pour cette valleur.

Cinquième chapitre de recette *à cause des réceptions par ordre des Juges pour la Province.* Fait recette le comptable de la somme cent livres qu'il a receüe d'un particulier qui a été receüe pour la Province.

(*Livre pour les Comptes du Jardin de Messieurs les Marchands Appres epiciers de cette ville de Paris*), pag. 127-128. Dans ce Livre commencé en 1696, les recettes viennent des dons gratuits pour la décoration du Jardin.

paraîtraient les plus convenables relativement aux jours que le Cabinet sera ouvert au public et à ce qui sera observé pour en avoir par les confrères la liberté de l'usage et de la communication. »

Retenons deux choses de cette importante délibération. C'est d'abord que les contributions volontaires des candidats continuent dans l'esprit des apothicaires à jouer le rôle important dans le budget des créations nouvelles (1) — ensuite, constatation plus importante à notre point de vue, c'est que les échantillons rassemblés pour le nouveau Cabinet sont avant tout des drogues simples, et accidentellement des pièces d'Histoire naturelle proprement dite. Il ne faut pas s'y méprendre et se laisser tromper par les mots. Dans l'idée des Apothicaires de cette période, l'Histoire naturelle qui les intéresse n'est pas exactement ce que nous entendons sous ce nom : c'est moins l'histoire des êtres eux-mêmes que celle des substances médicamenteuses qu'on en retire : c'est avant tout ce que nous appelons à juste titre l'Histoire naturelle des Drogues simples.

Nous avons insisté sur l'établissement de ces collections moins encore à cause de leur importance que des préoccupations qu'elles indiquent dans l'esprit de la Compagnie. C'est une préparation à l'enseignement, et la Faculté de médecine ne s'y trompe pas. En 1768, un de ses griefs contre les apothicaires, ce « sont les préparatifs pour former un Cabinet d'Histoire naturelle qui, avec quelques autres symptômes analogues, annonce de leur part de nouvelles entreprises » (2). Viennent maintenant des circonstances

---

(1) La délibération du 18 juin 1765 porte même que les sieurs Foloppe et Lauron offraient au corps des apothicaires un présent de 500# chacun pour être appliqué au cours et cabinet de matière médicale et la hibliothèque du jardin, ce qui n'avait pas peu contribué à déterminer la Compagnie dans sa délibération pour les admettro par cette voye... (Livre des Délih., n° 37 *bis*, p. 44 verso).

(2) Mémoire présenté par la Faculté de médecine à M. le Lieutenant de police en décemhre 1770 (*in* Notes historiques, par Julliot, vol. n° 15 des *Archives de l'École*).

favorables, vienne l'autorisation d'enseigner, tout est prêt ; les leçons publiques s'organiseront immédiatement : c'est ce que nous allons voir réaliser par le Collège de Pharmacie.

II

Aux temps du Collège. — **Démonstrateurs d'Histoire naturelle. — Cours et cabinet de matière médicale. — Discours de Cadet de Vaux. — Morelot démonstrateur.**

Lorsqu'en 1777 le roi Louis XVI érigea la Compagnie des apothicaires en Collège de Pharmacie et lui donna la liberté d'enseigner, quatre démonstrateurs furent désignés pour la botanique et l'histoire naturelle des médicaments : Demachy, Valmont de Bomare, Buisson et Parmentier (1).

Buisson se chargea de la botanique. Des trois autres, les plus connus sont évidemment Parmentier et Valmont de Bomare ; mais le premier n'a laissé dans les registres du Collège aucune trace d'un enseignement quelconque, et le 31 janvier 1782, cinq ans à peine après l'établissement du Collège, il envoie aux Prévôts une lettre « par laquelle il déclare qu'il ne peut plus remplir la place d'adjoint à la Démonstration de l'Histoire naturelle (2). » Quant à Valmont de Bomare, qui était de tous le mieux qualifié pour cet enseignement, il est probable que ses cours ouverts au grand public, et qu'il poursuivit depuis 1756 jusqu'en 1788 avec un éclatant succès, le détournèrent d'une charge plus modeste, à laquelle il prêta surtout l'autorité de son nom.

Dans ces conditions, Demachy (3) resta l'homme de la situation, et à part quelques périodes remplies par l'ac-

(1) Livre des Délibérations du Collège, n° 44 des *Archives*, p. 5 verso.

(2) Livre des Délibérations du Collège, p. 75 verso.

(3) Demachy (Jacques François), né à Paris en 1728, membre du Collège en 1761, nommé en 1793 pharmacien militaire au camp sous Paris, puis phar-

complissement d'autres devoirs, il se voua pendant vingt-cinq ans à son œuvre de démonstrateur, avec une assiduité remarquable. Dès le premier compte financier du Collège, il est porté comme touchant une indemnité pour ses leçons d'Histoire naturelle (1), et ses fonctions ne cessent que quelques années avant sa mort.

Demachy était un lettré au moins autant qu'un homme de science; tous ses biographes lui appliquent la phrase consacrée : il partagea sa vie entre le culte des Muses et l'étude des Sciences. L'*Almanach des Muses* et le *Mercure*, ont publié de lui bien des pièces fugitives, ce qui ne l'empêcha pas de produire des travaux scientifiques fort sérieux, parmi lesquels nous citerons : l'*Art du Vinaigrier*, l'*Art du Distillateur d'eaux-fortes*, le *Manuel des Pharmaciens*, et beaucoup d'articles pharmaceutiques intéressants (2). En somme ses recherches se rapportent bien plutôt à la chimie, ou à la pharmacie proprement dite, qu'à la matière médicale. Aussi l'on peut bien dire que si son enseignement eût du succès au Collège de pharmacie, si par sa diction correcte et élégante, il put le rendre agréable et utile aux auditeurs, il ne lui imprima pas cette direction personnelle et originale que donnent seules des études spéciales.

Le cours, d'après les conventions faites en mars 1779,

---

macien en chef à l'hôpital militaire de Saint-Denis, enfin en l'an VI (1796) pharmacien en chef de la Pharmacie centrale, où Henri père lui succéda. Il fit partie de l'Académie des Curieux de la nature et des Sciences de Prusse. Mort en 1803, à 75 ans. Son portrait est dans la salle des actes de l'École.

(1) Compte du 30 juin 1779 au 30 juin 1780 (1er compte financier du Collège reudu par les Prévôts).

Chapitre second de la dépense à cause des cours de chimie, botanique et d'histoire naturelle.

Font depeuse les mandants de...

Art. 3. — La somme de cent quarante-huit livres douze sols payée à M. Demachy, démonstrateur d'histoire naturelle, suivant sos deux quittances, l'une du 8 janvier et l'autre du 20 novembre 1778.

(2) Entr'autres : Sur l'odeur fugace de plusieurs fleurs; le baume de cacao, sa falsification; — la résine du topinambour; — préparation de l'extrait de hourrache, etc., etc. !

au sein de l'assemblée générale (1), comptait pour l'histoire naturelle une trentaine de leçons, qui avaient lieu, comme pour les autres enseignements, dans le courant de l'été, généralement de juin à septembre. Les avantages pécuniaires attachés à la fonction n'étaient point considérables : 250 livres pour le cours d'Histoire naturelle, encore avec la charge d'entretenir les drogues annuelles et sujettes à se détériorer (2). C'était au fond une indemnité pour les frais de cours, plutôt qu'un traitement pour le démonstrateur. Plus tard, en 1794, on demanda que 50 livres y fussent ajoutées pour rétablir l'égalité entre le cours de botanique et celui d'histoire naturelle.

Pendant la durée des cours, les prévôts confiaient aux démonstrateurs respectifs les clefs des laboratoires et du Cabinet, ainsi que celles du Jardin, avec un état dont les

---

(1) Délibération des prévôts et députés, le 7 mars 1779.

1° Les cours publics commenceront annuellement le second lundy d'après le Quasimodo, à quelque époque que tombe ce second lundy.

. . . .

3° La durée desdits cours sera au moins de trente-six leçons pour la chimie, trente leçons pour l'histoire naturelle et vingt leçons au moins pour la botanique.

4° Les leçons de chimie et d'histoire naturelle se feront par chaque semaine les lundy, jeudy, mardy et vendredy; de ces quatre jours, deux seront destinés aux leçons de chimie et deux aux leçons d'histoire naturelle...

. . . .

7° Durant les cours, M[rs] les prévôts confieront aux démonstrateurs respectifs les clefs du laboratoire et du cabinet ainsi que celles du jardin avec un état dont lesdits démonstrateurs justifieront en rendant les clefs après la clôture des cours.

. . . .

14° MM. les démonstrateurs seront priés de ne confier les clefs du laboratoire, et cabinet et armoires dudit cabinet à aucun étranger, comme aussi de tirer eux-mêmes des armoires les différentes choses dont ils auront besoin pour leur démonstration et de remettre aussi eux-mêmes chaque chose en place.

(Livre des Délibérations du Collège, n° 44 des *Archives*, fol. 25 verso et 26.)

Délibération du 18 août 1783. (Livre des Délibérations du Collège, p. 84).

(2) Délibération ci-dessus, du 7 mars 1779.

dits démonstrateurs devaient justifier en rendant les clefs après la clôture des cours.

Les prévôts veillaient, en effet, avec soin sur le Cabinet, dont les échantillons augmentaient peu à peu. D'après les comptes de 1777 à 1780, 2.160 livres furent consacrées à l'acquisition du cabinet de M. Bernard Azéma, reçu maître en 1753. Nous ne trouvons malheureusement aucune indication sur les éléments dont se composait cette collection.

En 1781, M. Jacob, architecte, mit sous les yeux du comité un plan de menuiserie qui, dit le procès-verbal de la délibération (1), « permet de tirer parti d'une chambre haute, dans laquelle sont épars plusieurs morceaux d'histoire naturelle, qu'on peut, moyennant une légère réparation, loger dans le cabinet, même les grosses pièces », et le lieutenant de police Lenoir approuve en marge la dépense projetée.

En l'absence de tout programme du cours de Demachy, nous ne pouvons faire que des hypothèses sur sa direction générale. L'histoire des drogues y avait très probablement sa large part et nous pouvons le conclure de la composition même des collections ; mais la partie systématique et purement zoologique a dû dominer pendant quelque temps. Les membres du Comité réagissent évidemment contre cette tendance, lorsque le 22 avril 1796, ils décident que « sera également supplié le magistrat de vouloir bien invertir (*sic*) le cours d'histoire naturelle qui a paru peu utile en un cours de matière médicale qui a paru à tous les députés beaucoup plus important et utile aux élèves (2). »

(1) Délibération du 29 septembre 1781. (Livre des Délibérations du Collège, fol. 72, verso.)

(2) Livre des Délibérations du Collège, fol. 99 verso.

Nous croyons devoir ajouter à la délibération quelques détails que nous trouvons dans le compte rendu des travaux du Collège qui est contenu dans le *Calendrier à l'usage du Collège de Pharmacie pour l'année* 1787. Paris, Simon et Nyon, imprimeurs, un petit volume in-12, p. 57-58.

« Les cours ont été ouverts le 1er de mai, et ont fini le 12 août; ils sont

Cette délibération est intéressante à retenir : elle confirme par une décision ferme ce que nous ne pouvions que soupçonner ; elle nous fixe sur l'esprit général, qui dominera désormais à travers les oscillations inévitables que nous aurons encore à constater dans la suite de cette histoire.

Fidèle à son idée, et la faisant passer dans le domaine pratique, le comité proclama en août de la même année « l'utilité dont serait un cabinet de matière médicale dans lequel seraient réunies les nombreuses productions des trois règnes d'usage en médecine, pour le cabinet être ouvert à jours fixes en faveur des élèves en pharmacié et de tous ceux qui, se destinant aux différentes parties de l'art de guérir, viennent chercher dans cette capitale les secours que le gouvernement y procure pour l'acquisition des sciences utiles, il a été délibéré de profiter de l'occasion de la séance publique présidée par M. le lieutenant général de police, pour faire connaître à ce magistrat les motifs intéressants qui doivent déterminer cet établissement, ce que M. Cadet de Vaux s'est chargé de faire dans un discours qu'il doit lire en cette séance, et MM. les prevôts ont été chargés de supplier les magistrats de vouloir autoriser le Collège aux dépenses qu'entraîne ce projet (1).

Le *Calendrier à l'usage du Collège pour l'année* 1787 nous a conservé la plus grande partie du discours de Cadet de Vaux. Après avoir dénoncé les falsifications auxquelles sont exposées les drogues exotiques, l'orateur indique le

---

toujours très suivis. Indépendamment des personnes qui ne les suivent que comme physiciens, près de trois cents élèves en l'art de guérir se sont fait inscrire et les ont exactement suivis.

Le Collège a cru devoir donner un peu plus d'étendue à celui d'histoire naturelle, en le convertissant en cours de matière médicale et de pharmacie expérimentale. Ce cours est venu d'autant plus intéressant, que les démonstrateurs, indépendamment des opérations pharmaceutiques qu'ils ont fait aux yeux des étudiants, ont dicté à la fin du cours un précis bien distribué de tout ce qui a fait le sujet de leurs leçons. »

(1) Livre des Délibérations du Collège, fol. 103, verso.

remède. « Ce remède, le voici : le Collège peut, dans cette même salle, réunir dans leur état de perfection les productions des trois règnes de la nature d'usage en médecine, puisque nous sommes réduits à opposer les types de chacune de ces productions à la cupidité qui les dénature. »

Les ministres du roi s'empresseront de concourir à ces vues dans la formation de ce cabinet : « Ils savent que c'est bien mériter du prince que de s'occuper de la chose publique. » M. de Calonne procurera ce que les provinces de France offrent d'objets de matière médicale ; M. le maréchal de Castries, dont le ministère s'étend dans les quatre parties du monde, enrichira le Collège des productions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, et M. le comte de Vergennes lui assurera les richesses de la nature que possèdent les nations étrangères.

« Le cabinet de matière médicale, une fois formé dans cette enceinte, serait ouvert à l'instar des bibliothèques publiques ; il offrirait une instruction permanente et nécessaire au médecin, au pharmacien, enfin à tous ceux qui se destinent par état à l'art de guérir ; car Paris est ce qu'était autrefois Athènes, un vaste foyer dans lequel se réunissent tous les rayons de lumière dispersés en Europe, et qui les réfléchit le plus sûrement. En effet, il n'existe point de ville dans l'univers qui soit plus faite pour l'instruction.

« L'établissement que le Collège sollicite n'existe dans aucune ville de l'Europe, et vous allez joindre, monsieur, à l'honneur de le former, la gloire de voir les étrangers devenir nos imitateurs ; c'est ainsi qu'en faisant des choses utiles, on devient le citoyen du monde entier (1). »

Le lieutenant de police fut sensible à cet appel : il approuva les dépenses nécessaires à partir de 1786, à condition qu'il n'y serait employé que 3.000 livres par an. Les comptes de 1786-87 et 1687-88, portent en effet ces sommes comme dépensées pour leur affectation spéciale ; mais en

(1) Page 279.

1788-89, les ressources font défaut; le peu de réceptions qu'il y a eu cette année n'a point permis d'attribuer les 3.000 livres au Cabinet de matière médicale.

Tant que dura le Collège, Demachy continua son enseignement avec de rares interruptions. Delaplanche avait été nommé adjoint en 1782, à la place de Parmentier, et, d'après les comptes de cette époque, il participa à l'enseignement pendant deux ans au moins, de concert avec Demachy; il en fut de même en 1789.

Plus tard, en 1793, Demachy fut nommé pharmacien militaire au camp sous Paris, et attaché ensuite comme pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Saint-Denis. Pendant ces missions salariées par la nation, son cours fut confié à Morelot, chargé de le remplacer par décision spéciale du Collège, et appelé à toucher à sa place les honoraires de démonstrateur (1).

Lorsque le Collège fut remplacé en l'an IV par la Société libre des pharmaciens de la Seine, avec son école gratuite instituée par arrêté du 3 prairial an V, les mêmes méthodes d'enseignement continuèrent : il n'y eût que quelques changements de forme assez insignifiants, chacune des branches de l'enseignement ayant deux professeurs titulaires et un adjoint. Demachy resta à la tête du cours d'histoire naturelle, avec Dizé (2) pour collègue et Martin pour adjoint. Un passage intéressant du discours

(1) Lo citoyen Morlot a observé au comité qu'ayant fait les cours d'histoire naturelle auquel il avait été appelé au lieu et place du citoyen Demachy, il requérait les honoraires attachés à cette place. Le comité considérant que le citoyen Demachy était en mission et salarié par la nation, le comité a décidé que d'après la loi le citoyen Bacoffe reste autorisé à délivrer au citoyen Morlot l'honoraire attaché à la place de démonstrateur.

(Livre des Délibérations du Collège, séance du 9 fructidor, an II, fol. 159).

(2) Dizé, membre do l'Académio nationale de médecine et du Comité des arts, do la Société d'encouragement, né à Airc (Landes) en 1764, mort à Paris en 1852, est surtout connu pour la part qu'il prît à la découverte du procédé de fabrication de la soude artificielle, connu sous le nom de procédó Leblanc. (Voir sur ce sujet un intéressant article de Félix Boudet, dans le *Journ. de Pharm. et de Chim.*, [3], XXI, p. 99, 1852.

du directeur Trusson, à l'ouverture des cours, nous renseigne exactement sur la manière dont étaient faites les leçons.

« Le Cours d'Histoire naturelle ouvrira à la même époque que le précédent (de Pharmacie). Il doit être considéré comme infiniment utile à tous les Élèves qui se destinent à l'exercice des trois parties de l'art de guérir, et spécialement aux élèves en Pharmacie. Le développement des principes de cette science, qui comprend les trois règnes de la nature, fera l'objet des premières séances. On fera l'application de ces mêmes principes sur toutes les substances naturelles à l'usage de la pharmacie. On indiquera avec précision tous les caractères extérieurs qui servent à les distinguer les unes des autres, les lieux qui les produisent, leur culture, les temps convenables pour les récolter, le choix qu'on doit en faire pour les usages de la pharmacie et les préparations préliminaires que doivent subir plusieurs d'entre elles avant de les employer dans les compositions pharmaceutiques » (1).

Pendant cinq ans encore Demachy exerça les fonctions actives du professorat; mais d'après les Statuts de la Société, les professeurs n'étaient nommés que pour six ans. Aussi, le 25 janvier 1801, l'assemblée s'occupa-t-elle de nouvelles élections: «Après discussion et voulant s'arrêter au nombre prescrit de ses statuts et règlements, mais voulant aussi reconnaître les services rendus par plusieurs de ces membres dans l'exercice de leur fonction et notamment dans la place de professeurs dudit collège, l'assemblée a arrêté à l'unanimité que les citoyens de Machy, Guyart père, Deyeux et Vauquelin seraient inscrits tant sur les registres que sur les feuilles nominatives avec la qualité de professeurs honoraires, nomination faite une fois pour tout. » Une fois cette décision prise, l'élection désigna Morelot et Bourriat comme professeurs d'histoire naturelle.

---

(1) *Journ. de la Société des Pharmaciens de Paris*, n° 1 (15 prairial, an V ou 3 juin 1797), p. 3.

Demachy ne survécut que deux ans à cette retraite bien méritée par ses longs services et son âge avancé. Il avait soixante-quinze ans quand il mourut en 1803 (1).

La chaire portait depuis 1798 le titre d'*Histoire naturelle médicale et pharmaceutique*. Ce fut surtout Morelot (2) qui en remplit les fonctions, avec une véritable compétence. Quoique sa vie, comme celle de beaucoup de ses contemporains, eût été fort accidentée et que les campagnes militaires eussent pris la plus belle part de son temps, il avait su produire et méditer au milieu même du tumulte des armées et composer pendant ses haltes forcées des ouvrages intéressants. Son *Cours élémentaire d'histoire naturelle pharmaceutique* indique de nombreuses connaissances bien coordonnées; sa publication d'un *Dictionnaire des drogues simples de Lemery*, considérablement augmenté, montrent l'intérêt qu'il prenait aux matières spéciales de son enseignement, qui paraît avoir été fructueux. Nous avons vu d'ailleurs qu'il s'y était déjà exercé à plusieurs reprises aux temps de Demachy.

Quant à Bourriat, nous le retrouverons plus tard à l'École, dans la chaire de pharmacie.

Malheureusement toute cette période paraît avoir été fort agitée : le nombre des chaires, leur titre, ainsi que le nombre des professeurs attachés aux divers enseignements, sont dans un continuel changement; un désordre semblable existait dans les collections. Jamais on n'a autant parlé dans les assemblées d'organiser le Cabinet de matière médicale, preuve que l'arrangement y laissait beaucoup à désirer. En 1798 (3), un membre représente

(1) Son nom a été écrit Machy (Jacques François de). — Mais sa signature et le titre de ses ouvrages indiquent qu'il écrivait Demachy. Il a été pharmacien rue du Bac, propriétaire de l'officine Vigier-Gobley.

(2) Morelot (Simon) né à Beaune en 1751, reçu maître en 1780, après avoir enseigné à l'École, fit les campagnes du Rhin, se fit recevoir docteur de l'Université de Leipzig, et mourut à Girone, en novembre 1809 : il était pharmacien en chef du 7e corps d'armée en Espagne.

(3) Livre des Délibérations, n° 74 des *Archives*, fol. 314. Séance du 5 thermidor an VI.

le mauvais état où se trouve ce cabinet; on nomme des membres du Collège pour s'en occuper, mais les plaintes recommencent bientôt de plus belle. Le 30 août 1802 on décide de désigner, conjointement avec les professeurs, trois commissaires pour faire un travail à l'effet d'établir un ordre immuable dans le Cabinet d'histoire naturelle, et proposer un mode conservateur de tout ce qui existe (1).

On soupçonne dans cet état de choses une instabilité peu rassurante qui, fort heureusement, va prendre fin par l'établissement définitif de l'École spéciale de Pharmacie.

III

Aux temps de l'École. — André Laugier. — Jacques Vallée. — Robiquet et Pelletier. — Guibourt. — Période actuelle.

En instituant l'École spéciale de Pharmacie, le gouvernement de l'an XI avait nommé Laugier, professeur d'histoire naturelle des médicaments et lui avait donné comme adjoint Jacques-Paul Vallée.

André Laugier (2) était surtout chimiste et minéralogiste. Ses travaux se rapportent principalement à ce qu'on désignait alors sous le nom de fossiles inorganiques, c'est-à-dire aux minéraux puis à des météorites, à des calculs urinaires; il a laissé la réputation d'un des meilleurs analystes de son temps. Aussi ses leçons eurent-elles pour objet la minérologie, et les acquisitions du Cabinet se firent-elles dans ce sens (3). En même temps, Laugier

(1) Livre des Délibérations, n° 74, fol. 376. Séance du 12 fructidor an X.

(2) André Laugier, né à Paris en 1770, mort du choléra en 1832, directeur depuis 1830 de l'École de Pharmacie du Paris, professeur de chimie au Muséum d'Histoire naturelle à la place de Fourcroy, membre de l'Académie de médecine.

(3) Séance du 2 avril 1807. Le professeur d'histoire naturelle a exposé la nécessité de se procurer, pour le Cabinet, une suite d'échantillons de minéralogie, et pour cette dépense a domandé une somme de trois cents francs. — Accordé. (Délibération de l'École, fol. 28 et verso.)

s'occupait d'administration. « Il se partagea, dit Robiquet, entre la science et les emplois, obligé pour accroître ses ressources d'aliéner son temps et d'en consommer la majeure partie dans les administrations (1) ». Aussi, lorsque la mort de Trusson laissa vacante, en 1811, la place de directeur-adjoint, Laugier fut appelé à lui succéder, laissant sa chaire de titulaire à Jacques Vallée.

Ce dernier, enlevé à l'École par une mort prématurée, en juillet 1814 (2), n'eut pas le temps d'apporter de grands changements au cours d'histoire naturelle. Au dire de son collègue et biographe Nachet, il convenait parfaitement à cette branche des sciences, parce que « ce ne fut ni sur de simples échantillons qu'il acquit les connaissances qu'il possédait, mais bien dans les magasins des droguistes chez lesquels il passa quelques années de sa jeunesse. Ses leçons furent toujours bien suivies, parce que les éléves y trouvaient une instruction solide, établie sur les principes des meilleurs auteurs et principalement de Murray, qu'il affectionnait particulièrement (3) ». Cette prédilection pour l'auteur des *Apparatus medicaminum* nous fait volontiers admettre l'opinion de Nachet. Le cours des drogues simples devait être compris par Vallée d'une façon plus conforme à l'esprit de la chaire que par son prédécesseur, plus illustre et plus distingué, mais moins préparé par ses études à l'exposition de la matière médicale. Dès son entrée en fonctions, Vallée réclame auprès de l'École pour l'augmentation et l'aménagement du Cabinet d'histoire naturelle, et sa sollicitude s'étend non seulement aux minéraux, mais à tous les autres produits de matiére médicale (4).

---

(1) Éloge lu par Robiquet dans la *Séance publique de l'École et de la Société de Pharmacie*, Concours de 1832.

(2) Vallée (Jacques-Paul), né à Dourdan (Seine-et-Oise) en 1772, pharmacien interne de l'Hôtel-Dieu en 1793, reçu maître en 1802, pharmacien rue Saint-Victor, professeur adjoint d'histoire naturelle lors de la création de l'École, professeur titulaire en 1811, mort en 1814.

(3) *Bulletin de Pharm.*, VI, 1814, page 380.

(4) Voir la délibération du 15 juillet 1811, dans le Livre des Délibéra-

Quand Vallée était devenu titulaire, sa place d'adjoint avait été chaudement disputée à l'École entre Virey, Robiquet, Cluzel ct Martin. Ce n'avait été qu'au quatrième tour de scrutin que le moins connu des concurrents, Martin, avait réuni la majorité des suffrages. Mais le gouvernement avait nommé Robiquet. Quand Vallée mourut, l'adjoint devint titulaire (1), Robiquet se trouva ainsi chargé de cet enseignement qu'il garda, jusqu'en 1825, avec Joseph Pelletier pour adjoint (2).

Voilà donc, pour représenter la matière médicale, deux hommes de grand mérite dont l'École est fière à juste titre, dont le nom reste attaché à des travaux de la plus haute importance. Il faut bien le dire cependant, la direction de leurs travaux ne les rattachait que très indirectement à l'objet de leur enseignement. C'étaient avant tout des chimistes, d'autant plus engagés dans cette voie qu'ils y étaient plus distingués et plus habiles.

Pierre Robiquet (3) était un esprit ouvert, qui s'était essayé dans plusieurs directions, mais qui en était toujours revenu à Fourcroy, son initiateur, et à Vauquelin, son maître. « Bien que les sciences naturelles n'eussent jamais été l'objet spécial de ses études et de ses méditations, il professa néanmoins la matière médicale à l'École

---

tions dc l'École. Il est proposé : 1°. . . ; 2° de faire établir 500 cartons pour être placés dans les tiroirs qui contiennent les minéraux à l'cffet de les isolcr les uns des autres ; 3° de faire fairc dcs couvercles de carton pour les bocaux qui renferment les substances végétales et animalcs ; 4° d'acheter des bocaux pour garnir toutes les armoires ; 5° de se procurer lcs diverses substanccs qui manquent encore ct de remplacer celles qui sont détériorées.

(1) Proposé par l'École à l'unanimité, dans la séance du 14 juillct 1814.

(2) Présenté par l'École lc 3 novcmbre 1814, nommé le 28 janvicr 1815. (Délibérations dc l'École.)

(3) Robiquet (Pierre), né à Rennes lo 13 janvier 1770, travaille auprès de Fourcroy et de Vauquelin ; pharmacien militaire à la seconde campagnc d'Italie, fréquonte Volta à Pavie, essaye de l'anatomie avcc Scarpa, revient élève au Val-de-Grâce, entre dans lc laboratoire particulicr dc Vauquelin, devient répétiteur de chimie à l'École polytechnique, puis professeur adjoint à l'École de Pharmacie on 1811, titulaire en 1814, enfin administrateur trésorier en 1825. Mort le 29 avril 1840, membre dc l'Académie des sciences, où il avait remplacé Chaptal.

de Pharmacie avec succès, avec un certain éclat même, que ses leçons empruntaient particulièrement de fréquentes applications, qu'il savait faire à propos, de la chimie et de la physique à l'étude des minéraux et à celle des drogues simples, applications fécondes, mais jusqu'alors peu pratiques (1) ». Ses principaux travaux sur les principes actifs des substances, l'acide méconique, l'acide gallique, l'alizarine, la codéine, l'orcine, l'acide citrique, l'émulsine, etc., etc., appartiennent cependant à la période où, retiré de l'enseignement et n'ayant que les fonctions peu absorbantes d'administrateur-trésorier, il put se livrer sans entrave aux recherches de son choix.

Pelletier (2) était, lui, dans le plein épanouissement de son talent et de sa renommée, quand Robiquet lui laissa son enseignement. Il avait fait une grande partie de ses beaux travaux sur l'orcanette, le santal rouge, le curcuma, la chlorophylle, l'émétine, la strychnine, la brucine, la vératrine, la narcéine, et surtout la quinine.

« Ce que Paracelse et ses disciples avaient rêvé, nous dit Dumas dans son style coloré, ce grand art d'extraire des médicaments leurs quintessences, de réduire sous un volume à peine appréciable de grandes masses de produits pharmaceutiques rebutants, Pelletier s'était attaché à l'accomplir, et dans un grand nombre de cas il y avait réussi; mais jamais, il faut l'avouer, d'une manière plus heureuse et plus complète que lorsqu'il parvînt à extraire la quinine du quinquina, dans le travail célèbre qui a fixé sa réputation et celle de son collaborateur, Caventou (3). »

On ne peut nier que de pareilles découvertes n'eussent une grande importance pour la pharmacologie. A partir

---

(1) Éloge par Bussy. *Journ de Parm. et des Sc. accessoires*, 1841. t. XXVII, p. 229,

(2) Pelletier (Joseph), fils de Bertrand Pelletier, né à Paris en 1788, pharmacien et docteur ès sciences, professeur adjoint en 1814, titulaire en 1825, directeur adjoint en 1832. Mort le 18 juillet 1842, Associé libre de l'Académie des sciences depuis 1840.

(3) Dumas. Discours sur la tombe de Pelletier (*Journ. de Pharm. et de Chim.* [3] t. II, p. 164, 1842.)

de cette période, on ne saurait, en effet, négliger dans un médicament le principe actif qui lui donne sa valeur. Mais nous sommes bien forcés d'avouer que ce n'est qu'un des côtés accessoires de la matière médicale et que le vrai représentant de l'histoire naturelle des drogues était encore à venir.

Pelletier, au dire de Bussy, qui a été son auditeur et son collègue, ne professait guère que la minéralogie; élève de prédilection du célèbre Haüy, il se plaisait à propager les principes de son école. « Comme professeur, il brillait par la solidité de ses connaissances. Il avait la parole rapide, abondante, animée; son cours était suivi par les élèves avec un intérêt qui s'accroissait encore par la bienveillance avec laquelle il revenait, souvent après ses leçons, sur les détails minutieux que la vivacité de son débit ne permettait pas toujours de saisir à l'instant même (1). »

L'École, sur une liste de six candidats à la place d'adjoint laissée en 1825 par Pelletier, avait proposé Virey (2). Ce fut Guilbert qui fut nommé (3). C'était un ancien officier de santé qui avait montré son énergie et sa généreuse intervention dans les épidémies de typhus qui attaquaient les armées et qui, devenu docteur en médecine à Paris, donna de nombreuses preuves de son dévouement pendant le choléra de 1832. Il n'a publié qu'un très petit nombre de travaux (4) et n'a pas laissé la réputation d'un professeur bien remarquable. Il a passé

(1) Bussy. Discours à la distribution des prix de l'École de pharmacie, 1842 (*Journ. de Pharm. et de Ch.* [3] t. III, p. 52, 1843).

(2) Séance du 14 avril 1825. Les rapporteurs Robiquet et Pelletier présentent à l'École *ex æquo :* 1° Virey et Guibourt; 2° Fée et Lemaire; 3° Bonastre et Guilbert. L'École donne 7 voix sur 10 à M. Virey. (Délibérations de l'École, I, fol. 106.)

(3) Le 10 juin 1825.

(4) Nous ne connaissons de lui qu'un livre de médecine : *L'Art de guérir et d'éviter les maladies*, in-8°, Paris, 1852. Ouvrage singulier, où toutes les causes de maladie sont ramenées à l'intoxication par ce que l'auteur appelle le fluide électrique superflu.

cependant bien des années dans l'enseignement de l'École et a dû y rendre des services modestes, mais réels. Nous aurons à rappeler souvent son nom dans la suite de cette histoire (1). Il est probable qu'il était chargé de la matière médicale pendant que Pelletier professait la minéralogie. Nous trouvons, en effet, dans le compte rendu d'une des séances, que M. Guilbert expose son cours de matière médicale en vingt-cinq leçons, quelques jours après que Pelletier avait soumis le programme de la partie minérale du cours (2).

Ses services devaient être assez appréciés : car, en 1832, lorsque Pelletier devint directeur adjoint et que l'École fut appelée à le remplacer, elle donna à Guilbert 6 voix contre 3 attribuées à Virey (3) ; mais ici encore le vœu de l'École ne fut pas suivi, et par un singulier retour des circonstances, Guilbert fut victime du procédé dont il avait bénéficié jadis. Guibourt (4), qui n'était pas candidat, fut appelé à cet enseignement. Rien ne pouvait être plus heureux pour la matière médicale.

Personne n'était en effet mieux préparé que Guibourt à cette mission. Pharmacien consommé, chimiste habile, habitué à l'examen des drogues dans les magasins de la Pharmacie centrale des hôpitaux, il avait, en outre, toutes les qualités d'un bon observateur. Il savait voir jusque dans les plus délicates nuances les détails des substances, et les décrire dans toute leur vérité. Apportant dans le domaine de la science la même conscience que dans les actes de la vie, il rendait, à force d'exactitude, la réalité sensible aux yeux du lecteur, et, chose toujours si difficile, permettait de déterminer une substance par la seule description qu'il en donnait.

(1) Guilbert (Auguste-Marie-Denis), né à Saint-Denis en 1782, commissionné officier de santé en 1802 Suivi huit ans les armées en Allemagne, attaché au corps de Bernadotte. Professeur adjoint depuis 1825 jusqu'à sa mort en 1855.

(2) Séance du 21 janvier 1831.

(3) Séance du 21 juillet 1832.

(4) Ordonnance du 7 octobre 1832, lue dans la séance du 1er octobre 1832.

Avant de nous arrêter comme elle le mérite sur l'œuvre que ce maître a accomplie, voyons avec quelles ressources matérielles il débutait dans son enseignement.

Le Cabinet d'histoire naturelle avait continué à s'enrichir, mais plus spécialement de minéraux. En 1815 (1), six cents francs sont mis pour cet objet à la disposition du professeur; l'année suivante (2), Pelletier est autorisé à en acheter jusqu'à concurrence de 500 francs par an; en 1819 (3), une somme de 2.000 francs est affectée à l'achat d'échantillons, appartenant cette fois aux trois règnes de la nature. Un peu plus tard, une voie qui peut donner des résultats plus intéressants, s'ouvre pour l'École. Des voyageurs ou des élèves allant se fixer à l'étranger offrent des substances exotiques pour les collections. Lherminier (4), Gibert, prêt à s'établir à la Guadeloupe (5), Ricord, naturaliste (6), se mettent en rapport avec l'École, qui accepte leurs offres avec empressement.

En 1827, il ne s'agit plus seulement d'augmenter les collections, mais d'une reconstruction du Cabinet dans un nouvel emplacement. Au deuxième étage de l'École, à droite de l'escalier, se trouvaient deux salles bordées du côté de la cour d'un couloir aboutissant à une chambre terminale désignée sous le nom de *chambre de la thériaque*. Pelletier, Bussy et Clarion présentent un devis pour transformer tout l'espace en une grande salle, avec vesti-

(1) Séance du 20 février.

(2) Séance du 11 juillet.

(3) Séance du 23 janvier.

(4) Dans la séance du 19 octobre on décide que, par reconnaissance pour M. Lherminier, qui avait envoyé des objets d'histoire naturelle d'une grande valeur, on lui ferait passer les exemplaires de l'ouvrage . . . . dont le prix s'élève à trois cents francs.

(5) Séance du 26 décembre 1829. M. Gibert envoie trois paquets de fécule et promet d'envoyer des produits de la Guadeloupe. L'Ecole le remercie et lui promet, dans ce cas, le titre de correspondant.

(6) Séance du 18 décembre 1827. M. Ricord offre de faire participer l'École aux collections de matière médicale, d'histoire naturelle et de plantes qu'il pourrait trouver dans ses voyages. L'École accepte avec reconnaissance. C'est probablement M. Ricord-Madiana dont il est souvent question dans Guibourt.

bule, et cette première partie du projet s'exécute dans le courant de l'année (1). En 1828, on s'occupe d'aménager la salle, et la commission chargée de surveiller les travaux décide que dix corps d'armoire et dix-sept tables ou montres sont nécessaires soit pour garnir le pourtour, soit pour être placées au milieu et devant les croisées (2). Cette disposition est celle que nous avons vue à l'École jusqu'à son déplacement de la rue de l'Arbalète.

Au moment où Guibourt entre à l'École, la place est faite pour les futures collections : elle ne tardera pas à être occupée par de nombreux et précieux échantillons ; les vieux spécimens, passant à mesure que de plus beaux arrivent, au service des examens.

Dès la nomination de Guibourt, l'enseignement de l'histoire naturelle pharmaceutique s'établit dans les conditions les plus favorables. Pelletier, quoique remplissant des fonctions administratives, n'avait pas renoncé à ses fonctions de professeur; nous voyons que dans le printemps de 1833 il se chargera du cours de minéralogie tandis que « Guibourt prendra la partie du cours qui a rapport à l'histoire des drogues végétales », et qu'enfin Guilbert « traitera des drogues simples tirées du règne animal, qu'il accompagnera de quelques considérations de physiologie et d'anatomie (3). » Grâce à cette triple collabora-

(1) Payé pour travaux ordonnés par l'assemblée générale de l'École et dirigés par M. Desplan, architecte, savoir :

Pour maçonnerie.	17.199 75
Pour charpente.	7.713 25
A M. Desplan, pour direction, vérification et règlement desdits travaux	1.245 65
Pour gratification accordée aux ouvriers.	30 »
	26.188 75

Compte rendu par Pierre Robiquet, trésorier de l'École de pharmacie pour l'année 1827. Chap. V, de la Dépense, dans les *Comptes financiers de l'École*

(2) Le devis porte la dépense totale à la somme de neuf mille cinq cent quatorze francs soixante centimes, savoir :

Menuiserie, 5.854 10; — Serrurerie, 2.788 50; — Vitrerie, 872. (Délibération du 21 octobre 1828.)

(3) Délibération du 16 mars 1833.

tion, le programme est aussi complètement rempli que possible.

En 1835, Pelletier, retenu par ses fonctions et ses travaux, renonce au cours de minéralogie; Guibourt s'engage à le faire à l'avenir (1), et l'a continué en effet pendant toute la durée de son professorat. Il y joint par périodes intermittentes le cours de zoologie (2). Mais c'est en général Guilbert qui reste chargé de cette partie de l'enseignement.

Nous avons des renseignements très précis sur les leçons de Guibourt. Ses livres, et particulièrement l'Histoire naturelle des Drogues simples, nous en donnent très exactement la substance. Des cahiers très détaillés lui permettaient d'exposer pas à pas toutes les notions qu'il voulait donner à ses élèves; cette méthode enlevait certainement du brillant et de l'agrément à son enseignement, mais elle lui donnait une solidité et une précision qui lui valaient les suffrages et l'assiduité de ses auditeurs sérieux.

On sait la réputation de l'Histoire des Drogues : elle porta à l'étranger le nom de Guibourt ; son autorité s'établit dans le domaine de la matière médicale d'une façon indiscutable. Sa compétence dans la détermination des drogues, jointe à cette modestie, qui s'allie si bien avec le mérite et qui fait consciencieusement répondre, quand il a y lieu : « je ne sais pas », lui attira des relations nombreuses dans toutes les régions du monde. Il en profita pour augmenter ses matériaux d'étude. Collectionneur par nature, c'était pour lui un vrai bonheur que de réunir des objets rares ou intéressants, qu'il partageait généralement entre l'École et sa collection particulière.

Les occasions ne lui manquèrent pas : à côté des acquisitions faites avec les fonds attribués à sa chaire, il trouva dans les dons volontaires ou dans des échanges de quoi former une collection unique en son genre. Ses collègues

(1) Délibération du 25 mars 1835.

(2) Séance du 31 mars 1888.

offraient à l'École ce qu'ils trouvaient d'intéressant dans leurs voyages : Soubeiran (1), Lecanu (2), Chevallier (3), etc., apportent des minéraux, des plantes, des insectes. Des membres de la Société de Pharmacie, Blondeau père, Schœuffèle, surtout Stanislas Martin, réservent pour le droguier de l'École ce qu'ils peuvent trouver d'intéressant dans leur officine. Enfin des correspondants connus par leur mérite, Pereira, les frères Smith d'Édimbourg, surtout Hanbury de Londres, font part à l'École des échantillons de drogues, qui ont été l'objet de leurs recherches ; tandis que des pharmaciens habitant au loin communiquent des spécimens qui permettent la solution de problèmes intéressants ; les livres de Guibourt signalent fréquemment leurs noms. Les expositions donnent aussi des collections entières au musée de l'École, enfin les échanges avec des établissements parisiens, et particulièrement avec le Muséum, sont une source d'intéressantes acquisitions. Dans la séance du 23 avril 1836, l'École avait recommandé ces rapports avec le Jardin du Roi et Guibourt en usa largement. C'est ainsi qu'à la fin de sa carrière, le professeur avait formé une collection aussi remarquable par le nombre que par la qualité des échantillons. Enfin, même après sa mort, survenue en août 1867, il devait contribuer encore à l'agrandissement du Musée, par le legs généreusement fait par sa famille de sa collection particulière. Nous la conservons pieusement à l'École, comme un ensemble d'échantillons authentiques, étiquetés de la main de Guibourt lui-même, et qui fixent d'une manière certaine la détermination des substances décrites dans ses livres.

Je devrais m'arrêter ici et ne pas aborder une période pour moi trop personnelle. Il me sera cependant permis, sans faire intervenir des noms propres, de dire en quelques

---

(1) Séances du 30 octobre 1834, du 15 juillet 1838, du 24 août 1839, du 17 octobre 1840, du 30 avril 1842.

(2) Séances du 5 novembre 1842, 4 décembre 1858.

(3) Séances du 3 juillet 1842, 13 avril 1850, 23 octobre 1858.

lignes ce qu'est devenu l'enseignement de la matière médicale à l'École. La science marche toujours et ses méthodes se modifient constamment. On ne se contente plus, comme aux temps de Guibourt, de l'étude extérieure des substances : on pénètre dans leur structure intime, et à ces recherches nouvelles on a gagné deux choses importantes : la connaissance de caractères de première valeur pour la détermination des produits, des indications précieuses pour la localisation des principes actifs. La chimie venant en aide au microscope, les réactifs microchimiques montrent, dans un produit, les points où se trouvent plus spécialement les résines, les essences, les alcaloïdes, qui donnent son activité au médicament. C'est la voie nouvelle que parcourt l'enseignement depuis une trentaine d'années, et qui conduira nos successeurs vers de nouveaux horizons.

Quant aux collections, l'élan était vigoureusement donné par Guibourt; il ne s'est point arrêté. Des dons volontaires ont continué à nous enrichir, venant de France et de l'étranger. Les expositions universelles de 1867, 1878, 1889 nous ont fourni un contingent de collections étrangères, si bien que dans la nouvelle École édifiée au Luxembourg et installée depuis 1881, une salle quatre fois plus étendue que l'ancienne est toute remplie de produits groupés en : 1° collection générale rangée par familles naturelles; 2° collection de substances classées, par nature d'organes, avec une belle collection d'essences et de produits actifs retirés des végétaux; 3° collection spéciale de Guibourt; 4° enfin collections géographiques, contenant les produits rangés d'après leur pays d'origine, et ayant le double avantage de donner l'idée des productions d'une contrée, et de rendre plus rapide et plus commode la détermination d'une substance dont l'origine géographique est connue.

Cette collection est uniquement consacrée aux drogues d'origine végétale. Les collections de zoologie et de minéralogie ont chacune leurs salles distinctes, appartenant aux deux chaires qui se sont successivement détachées

de l'histoire naturelle des médicaments et dont nous allons faire rapidement l'histoire.

IV

Chaires détachées de celles de l'histoire naturelle des médicaments. — Guilbert. — Chaire magistrale de zoologie. — Valenciennes. — Chaire de minéralogie et d'hydrologie. — Chaire de cryptogamie.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'histoire des animaux et de leurs produits pharmaceutiques était confiée à Guilbert, qui s'acquittait de sa tâche très modestement et d'une façon très élémentaire. Il était aussi chargé du Cabinet d'histoire naturelle et s'en occupait avec un zèle, parfois excessif au gré de l'École; il lui arriavait en effet plus d'une fois de dépasser ses crédits. L'École le rappelait à l'ordre : elle consentait à payer ses notes, mais en prenant ses précautions pour l'avenir (1); ce qui n'empêchait pas le trésorier de présenter bientôt de nouvelles observations à propos de nouveaux achats et de faire voter par l'assemblée, mère prévoyante pour ce fils prodigue, que M. Guilbert « présentera le catalogue de ce qui existe actuellement dans le Cabinet, la liste des articles de zoologie achetés cette année et le programme de son cours avec le nom des objets nécessaires pour chaque leçon ». Pelletier et Guibout étaient chargés de lui prêter leur concours pour cet objet.

Le Cabinet de zoologie, après être longtemps resté à sa place primitive, fut transporté en 1837 dans un nouveau local (2). On avait ajouté un pavillon, à la suite du pignon de droite de la maison, et au premier étage de cette nouvelle construction, faisant suite à la salle d'examen, on avait construit un cabinet, qui fut d'abord destiné aux instruments de physique, mais devint ensuite la collection de zoologie, jusqu'au transfert de l'École au Luxembourg.

(1) Séance du 26 août 1837.
(2) Séance du 20 avril 1839.

Guilbert mourut en novembre 1855, et six mois après, l'enseignement de la zoologie eut les honneurs d'une chaire magistrale. Le ministre y appela Valenciennes (1), professeur au Muséum, qui, en qualité de membre de l'Institut, fut dispensé du grade de pharmacien. C'était un savant bien connu, dont la vie scientifique s'était écoulée hors de l'École, à laquelle il apportait avant tout l'éclat de son nom. Il était déjà presque à la fin de sa carrière quand il inaugura son enseignement : neuf ans après, en 1865, il était suppléé par notre collègue, M. Alp. Milne-Edwards, qui le remplaçait définitivement en juillet de la même année.

Sous l'impulsion de ces éminents naturalistes, l'enseignement et les collections de la zoologie ont pris leur légitime extension. Le cabinet de la nouvelle École, qui occupe une vaste salle, faisant le pendant de notre bibliothèque, offre à nos étudiants tout ce qui est nécessaire pour les tenir au courant des notions générales d'anatomie comparée et des détails les plus circonstanciés de la zoologie médicale et pharmaceutique.

L'enseignement de la minéralogie eut, après la mort de Guibourt, des fortunes diverses. Le respect de la tradition le maintint pendant quelque temps attaché à la chaire d'histoire naturelle des médicaments, mais peu à peu il passa par fragments détachés dans le cours de chimie minérale, l'histoire de chacun des corps inorganiques emmenant l'étude de ses états naturels, et par suite des minéraux qui s'y rapportent. Cette méthode très acceptable avait cependant un grand inconvénient : celui de disperser les données de la minéralogie dans les divers chapitres d'une autre science. C'est pourquoi l'on sentit le besoin d'un enseignement plus autonome et d'un cours spécial. Il fut créé, en mai 1877, sous le titre de Cours

(1) M. le Ministre de l'Instruction publique, en adressant le décret impérial à M. le directeur, veut bien lui dire que la haute position scientifique occupée par M. Valenciennes et l'estime méritée qui s'attache à ses travaux, contribueront à augmenter encore la considération dont jouit à juste titre l'École qu'il dirige. (Séance de l'École du 5 juillet 1856).

complémentaire d'hydrologie et de minéralogie et confié à M. G. Bouchardat, alors agrégé. Peu de temps après, en janvier 1882, le vœu de l'École fut comblé par la création d'une chaire magistrale, dont M. Bouchardat était le titulaire tout désigné.

Parallèlement furent établis d'abord un cours complémentaire (1), puis une chaire magistrale de cryptogamie (2), sous la direction de M. Marchand. Des collections intéressantes d'algues de Desmazière, une série importante de champignons, moulés en carton-pâte avec une rare perfection et offerte généreusement à l'École par l'auteur lui-même, M. Barla, de Nice, ornent la salle attachée à cette chaire.

Cette branche de la botanique a pris depuis quelques années un énorme développement : des questions de première importance et d'un immense intérêt s'y rattachent naturellement; les végétaux inférieurs jouent un tel rôle dans les phénomènes physiologiques et pathologiques qu'il devient indispensable d'en suivre de très prés le développement. Ces études deviendront de plus en plus nécessaires pour les médecins, plus encore pour le pharmacien qui, par les mêmes raisons qui lui font confier aujourd'hui l'analyse des liquides organiques, sera de plus en plus appelé à rechercher et à déterminer les germes vivants des maladies.

C'est ainsi qu'à mesure que la science se développe, la division du travail devient nécessaire pour en étudier à fond les diverses branches, et que du cours primitif d'histoire naturelle, mal défini dans son objet et dans ses limites, sont sorties les chaires actuellement bien déterminées de cryptogamie, de minéralogie, de zoologie et d'histoire naturelle des drogues simples.

(1) Séance du 31 octobre 1879.
(2) Janvier 1882.

IMPRIMERIE E. FLAMMARION, 26, RUE RACINE, PARIS.